

■ **AUTO-TOP Sàrl**, à Bulle, exploitation d'une carrosserie pour véhicules automobiles, etc. (FOSC du 10.10.2002, p. 6). Dr-
oux François n'est plus associé par suite de la cession de sa part
de CHF 25'000.– à Egger Roland, associé inscrit, dont la part de
CHF 25'000.– est portée à CHF 50'000.–. Statuts modifiés le
03.04.2004. Associé: Egger Roland, inscrit, pour une part de CHF
50'000.–.
Journal no 1881 du 08.04.2004
(02215736 / CH-217.0.441.664-0)